

Rappel à toutes et tous - Assemblée générale le 22 février, 18h à la Casa d'Italia (505 rue Jean-Talon E, Montréal. « Entrée rue Berri » ainsi qu'en mode hybride par Zoom

Le mot du Président



RAYMOND THIBERT
PRÉSIDENT DE LA SECTION
LOCALE 6001

Chères consœurs, confrères, fratrie,
Bon début d'année tout le monde!

De notre côté, 2023 commence comme 2022 a terminé – c'est-à-dire,
pas de tout repos!

Changement à la planification de déménagement pour les membres « Réseau » de Bell !

Depuis l'annonce du 6 décembre dernier concernant le déménagement en 2024 des employé(e)s travaillant au 600 Jean-Talon, la compagnie a révisé sa planification moins d'un mois plus tard pour finalement annoncer le déménagement complet du groupe Réseau (PDL) du 8^e étage dès mars 2023 ! Les membres seront redéployés dans les 5 sites suivants : 915 Atwater, 2555 L'Assomption, 671 de la Gauchetière, 262 Elm et 3000 boul. Industriel à Laval.

La section locale n'est pas heureuse et satisfaite de la planification à l'improviste qui impactera ce groupe 1 an plus tôt que prévu. La compagnie se justifie en voulant éviter un déménagement temporaire au 6^e étage pour 1 an et du fait qu'il y a plusieurs adresses pouvant accueillir les membres. L'article 31 « Déplacements et dépenses » de la convention collective peut s'appliquer pour vous. C'est-à-dire que la compagnie payera pour tous 15 minutes et plus que ça vous prend de plus que d'habitude pour vous rendre à l'autre centre de rattachement, et ce pour une période de 60 jours.

Dans ce déménagement, la section locale perd au net 83 membres et 2 délégués ! C'est avec tristesse qu'on voit les membres et délégués partir vers d'autres centres de rattachement et sections locales. Ce n'est qu'un « au revoir ! ». Sylvain Medza - délégué, représentant CLSS et membre de l'exécutif 6001, travaillera dorénavant avec son groupe du 3000 boul. Industriel. Merci infiniment, Sylvain, pour plus de 10 ans de travail, de dévouement syndical envers les membres et d'amitié ! Ton rayonnement de joie de vivre et de bonne humeur va nous manquer ! Et merci Mark Aina, ex-délégué 6002 récemment élu délégué 6001, qui retourne au bercail et travaillera du 915 Atwater.

Nous remercions et souhaitons à tous les membres une bonne continuité ! Nous restons disponibles avant, pendant et après cette transition.

Rencontres Zoom Midi Porte Ouverte

Nous avons recommencé nos rencontres zoom Midi Porte Ouverte le 1^{er} février avec le groupe Réseau, pour offrir aux membres l'opportunité de nous faire part de leurs commentaires et répondre aux questions. Nous remercions tous ceux et celles qui y ont participé !

Notre prochaine rencontre Midi Porte Ouverte sera, le 14 mars, de 11h30 à 14h, pour le groupe CRC de Bell. Les membres recevront une invitation au début du mois.

Entretemps, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute situation.

Négos en cours

Bell Vendeurs – Les comités de négociation se sont rencontrés les 1^{er}, 2 et 3 février dernier. Les enjeux monétaires ont été entamés. La date du 20 février a été ajoutée pour continuer les discussions – mais a été annulé! Nous sommes dans une impasse ! À noter que ce groupe, qui est passé de 300 à 60 membres (à la 6001) en un peu plus de 10 ans, a un salaire inférieur des membres SAC Bureau, car leur Plan boni devrait compenser et plus. La distribution ciblée d'appels clients, les divisions d'équipes, des KPI contraignants et la diminution des montants boni payés, entre autres, créer une grande iniquité parmi les membres depuis quelques années ! L'inflation et augmentation du prix du panier d'épicerie se fait davantage ressentir ! Solidarité !!

Purolator – Les comités de négociation se sont rencontrés les 9, 10 et 11 janvier. Les négociations ont bien été entamées, mais lentement. La prochaine ronde sera du 20 au 24 mars. Le manque d'embauche est flagrant et ressenti chez Purolator. Les membres font sans cesse du surtemps et ont de la difficulté à utiliser des journées de congé personnel – voir même pour des rendez-vous médicaux ! Aussi, la compagnie s'obstine toujours à ne pas se conformer au *Code canadien du travail* et d'appliquer les nouveaux 10 jours de congé pour raisons médicales, pour les employé(e)s sous charte fédérale. Une augmentation salariale substantielle sera nécessaire ici aussi pour faire face au contexte économique que nous vivons. Solidarité !!

Les nouveaux 10 jours de congé payé pour raisons médicales, pour les employé(e)s sous charte fédérale

Tandis que Bell, reine du standard « corporate », n'a aucune uniformité dans son application à travers ses unités d'affaires, Purolator s'obstine toujours à vouloir l'appliquer. Ces nouveaux congés doivent cohabiter avec les provisions de congés conventionnés. Ce n'est pas un choix. Nous avons quelques situations où les membres ont voulu s'en prévaloir, mais que la direction a codées l'absence avec un congé « journée personnelle ». Du côté de Puro, on nous dit qu'on pourra remplacer le codage des journées prises une fois le « OK » donné. Il faut cependant se garder un suivi et s'assurer que tout est documenté – par écrit. La section locale a déjà levé des griefs à ce sujet et continuera à prendre des griefs pour toute situation individuelle où la compagnie refuse de se conformer.

Changement au profil de télétravail

Heureux d'avoir conventionné le télétravail pour Bell Bureau, car la direction change le profil « mobile » à 3 jours/semaine au bureau pour tous les autres employé(e)s !

Datavalet veut instaurer sa politique de retour au bureau. Nous aurons d'autres discussions à avoir, car la formule présentée n'a plus rien de conciliation travail-famille. Là aussi, un Mémoire d'entente sur le télétravail a été entériné dans la première convention collective l'année passée.

Recours à la sous-traitance

Une annonce méprisante nous a été faite par la direction du groupe Réseau SRT (Bell) ! L'unité d'affaires, championne de l'utilisation de contractuels et de sous-traitants, nous annonce qu'elle va embaucher de la sous-traitance pour au moins 12 mois, pour pallier le manque d'effectifs pour mener ses projets à terme. La chose est que les projets de nouvelle technologie sont connus et en cours depuis plus d'un an et durera pour quelques années, les objectifs de sites et d'appareils de réseau à installer ainsi que les dates d'échéances sont fixés par la direction – donc le sens d'empressement est autocréé pour se donner excuse !!

La direction ne sait même pas le nombre d'effectifs requis ! - car elle a déjà opté pour un « package deal » de livraison de projets par un sous-traitant – qu'elle dit ne pas encore avoir choisi !?

Une chose qui est claire dans cette annonce obscure est que Bell préfère ne pas embaucher ni inclure les employé(e)s Bell dans ses technologies émergentes et de donner ce travail à la sous-traitance, qu'elle devra trouver et former !

Honte !!!

Congrès FTQ



Les 16 au 19 janvier se tenaient le 33^e Congrès FTQ au Palais des congrès de Montréal. Cette rencontre événementielle chargée à bloc a été ponctuée du départ à la retraite du président sortant Daniel Boyer et de ce qui s'est confirmé en élection par acclamation de Magali Picard, la première femme (et autochtone) présidente de la FTQ. L'arrivée de Mme Picard avec son énergie, ses idées et sa vision nouvelle est accueilli comme un vent de changement et de fraîcheur. Un cahier de 187 résolutions a tenu la délégation de plus de 1500 membres affiliés occupés pendant ces journées, en plus des orateurs invités et ateliers de travail. Une

des résolutions adoptées est de prendre action et mettre de la pression pour obtenir une loi anti-briseurs de grève (fédérale). La section locale s'est pleinement exprimée à ce sujet devant toute l'assemblée, qui sans hésitation s'est levée et a voté unanimement en faveur !

Manifestation à Ottawa pour une Loi anti-briseurs de grève

Une grande manifestation intersyndicale s'est organisée le 31 janvier, sur la colline Parlementaire à Ottawa, afin de revendiquer une loi anti-briseurs de grève au fédéral. En marge de la dernière journée des consultations, Alexandre Boulerice (NPD), Magali Picard (FTQ), Daniel Cloutier (Unifor) ainsi que d'autres leaders syndicaux ont livré de solides discours devant plus de 300 personnes rassemblées. La section locale n'a pas manqué d'y envoyer une délégation. Nous avons bon espoir d'obtenir une bonne loi anti-briseurs de grève tant pour le secteur privé que pour le secteur public sous charte fédérale. Nous avons aussi l'appui du Bloc québécois et l'engagement du ministre du Travail O'Regan.

Lors de la dernière négo, l'absence de cette loi a fait en sorte que Bell a pu solliciter nos membres à travailler malgré une grève ou lockout, et par conséquent a affaibli notre rapport de force. Plus jamais nous ne voulons revivre ça!



Assemblée générale

La section locale tiendra sa prochaine assemblée générale le 22 février 18h, en mode hybride – en présentiel, à la Casa d'Italia (505 rue Jean-Talon E, Montréal. *Entrée rue Berri*) et par Zoom.

Ce sera la première assemblée réunissant toutes les accréditations : Bell Bureau, Bell Vendeurs, Purolator, Datavalet et IHR. Les sujets sont importants et concernent toutes et tous. Comme à l'habitude, nous ferons un bilan sur l'année 2022 et verrons ce que 2023 nous réserve, les rapports de l'exécutif, et les sujets d'actualité tels - les congés pour raison médicale pour les employé(e)s sous charte fédérale, la Loi anti-briseurs de grève, la fermeture éventuelle du 600 Jean-Talon et ses impacts.

La rencontre sera hybride afin de permettre la participation des membres IHR et Purolator qui sont situés plus loin et répartis partout dans la province, mais nous espérons vous voir en grand nombre en présentiel ! – profitez de l'opportunité de pouvoir rencontrer votre équipe syndicale en personne.

Vous trouverez tous les détails et le lien zoom dans le document Ordre du jour (ODJ) dans votre courriel-invitation à l'assemblée générale.

Salutations,

Raymond Thibert

Président de la section locale 6001



Unifor est aussi très actifs dans la société, Février célèbre le mois de l'histoire des Noirs. Il est très important pour nous non seulement d'en faire mention et de rendre hommage au courant du mois, mais d'en faire une mission aussi celle de défendre le racisme systémique, éliminer les entraves et favoriser la participation de nos membres.

Plusieurs activités sont donc encore offertes ;

<https://www.moishistoiredesnoirs.com>

Soulignons aussi, l'implication du Comité de l'Action féministe qui au courant du Congrès de la FTQ, nous a invité à participer à la marche FEMME-VIE -LIBERTÉ

Manifestation qui soutien les femmes et le peuple Iranien, qui depuis plusieurs mois subissent de terribles tortures, plusieurs représentants de différentes section locales ainsi que de Directeur Québécois M. Daniel Cloutier, ont bravés le froid et participer à cette manifestation.



Autre évènement à venir Grande soirée du 9 mars 2023 -en partenariat avec la FTQ, une délégation de femmes Unifor sera présente, si vous désirez vous inscrire contacter nous :

Nathalie.lapointe@unifor6001.ca



L'implication de tous est nécessaire dans ces enjeux de société, sans cette implication nous n'obtiendrons aucuns changements

Solidarité,

Nathalie Lapointe
VP-Section locale 6001
Présidente Comité Action Féministe Conseil Québécois
Intervenante auprès des femmes